

---

[Imprimer](#)

## **Le département de Seine-Saint-Denis présente ses futurs marchés**

Image

---

**Le département de la Seine-Saint-Denis a organisé, le 7 avril 2022 au Stade de France, une rencontre afin de présenter plus d'une trentaine de projets de travaux lancés en 2022, représentant près de 300 millions d'euros d'investissement.**

Plus de 200 professionnels ont répondu à l'invitation de la collectivité au Stade de France pour découvrir les marchés lancés cette année, avec leurs caractéristiques et leur calendrier de réalisation. Les entreprises pouvaient ensuite rencontrer chaque direction pour mieux faire connaissance et ainsi « comprendre l'organisation des services de manière à faciliter les contacts entre ces derniers et les entreprises », a résumé Frédéric Corriol, directeur adjoint de l'éducation et de la jeunesse du Département.

Parmi les 408 millions d'euros d'investissement programmé par le conseil départemental en 2022 (+ 42 %), 214 millions seront notamment consacrés aux mobilités et aux espaces verts tandis que plus d'une centaine de millions sera dédiée à la mise en œuvre du plan éco-collège (un milliard d'euros entre 2021 et 2030). Dans le cadre de ce dernier est prévu un accroissement des capacités d'accueil - avec la construction de huit nouveaux établissements en dix ans et des restructurations/extensions - et une mise à niveau environnementale des bâtiments existants afin de réduire de 40 % leurs consommations d'énergie et de 50 % leur empreinte carbone.

Trois opérations seront menées dans le cadre d'un marché global. L'un consistera en un marché global de performance énergétique concernant cinq collèges (26 millions d'euros) qui vient d'être lancé. Le second porte sur la rénovation-extension du collège Camus à Rosny-sous-Bois (13,5 millions) et le troisième sur celle du collège Jean Jaurès à Montfermeil (16 millions).

## **Domaines d'intervention très larges**

Le spectre des autres interventions est très large allant de l'entretien, la rénovation et la maintenance du parc immobilier départemental et des routes (deux lots de 30 millions d'euros chacun) à la création d'une maison de l'autonomie et des aidants à Bobigny ou encore de la réalisation de la crèche à la Bergère à Bobigny pour laquelle un concours d'architectes sera lancé en 2022.

Le conseil départemental est aussi maître d'ouvrage de projets de transport, à l'instar de l'insertion d'un transport en commun en site propre dans le cadre de la requalification de la RD 933. « Les enjeux de la requalification complète de cet espace consiste notamment à le végétaliser, y insérer des aménagements cyclables confortables, ombragés et sûrs, ainsi que des espaces piétons », a précisé Marion Alfaro, DGA à la voirie et aux déplacements. Un marché estimé entre 5 et 20 millions d'euros, qui sera lancé au printemps. Le département de la Seine-Saint-Denis intervient également dans le cadre du franchissement de la Seine et des réaménagements des bords du fleuve dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques, notamment pour réaliser des plantations.

La collectivité prévoit par ailleurs plusieurs projets sur le parc Georges Valbon avec la création d'une baignade naturelle (14,4 millions d'euros ; consultation mai 2022) et la remise à ciel ouvert du dalot

---

de la Vieille-Mer (fin 2022), une petite rivière largement oubliée.

## **Ambitions environnementales et sociales**

Le Département porte enfin de grandes ambitions environnementales : « nous serons très sensibles à l'innovation », a souligné Ari Brodach, directeur à la délégation à la transition écologique, « souhaitant être surpris par des offres et des propositions mettant en œuvre le low tech, l'économie circulaire ou encore la résilience ».

Ces ambitions sont tout aussi importantes en matière sociale, avec deux objectifs majeurs : « doubler le nombre d'heures d'insertion réalisées dans les marchés et assurer des débouchés vers l'emploi durable pour les publics en insertion », a indiqué Manon Daubas, directrice adjointe de l'emploi, de l'insertion et de l'attractivité territoriale. Pour aider les entreprises, le Département pourra les accompagner par le biais de « facilitatrices et facilitateurs de la clause sociale ». En matière d'insertion la collectivité s'engage dans un programme de marchés réservés grâce aux crédits de la nouvelle donne de ses politiques d'insertion, avec pour objectif d'y consacrer 2 millions d'euros en 2022.

Consulter les [marchés du conseil départemental de Seine-Saint-Denis](#)